

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 20 JANVIER 2016

SOMMAIRE

- 1) Le gouvernement Gattaz !
- 2) Hollande doit réfléchir un peu plus
- 3) " Un mensonge éhonté "
- 4) Mis en examen : pas trot tôt
- 5) Le magicien
- 6) Bonne route...

Gérard Diez La Presse en Revue

MEILLEURS VOEUX



I) Social : Hollande remet une droite



François Hollande lors de ses vœux, lundi, au Conseil économique, social et environnemental. Photo Yoan Valat.AP

Par Luc Peillon et Amandine Cailhol

Le président de la République a affiché, lundi, sa volonté d'amplifier sa politique en faveur des entreprises. Avec en arrière fond, une remise en cause des 35 heures.

Pas de changement de ligne. A ceux qui pensaient que le gouvernement allait réorienter, au moins partiellement, sa politique économique d'ici la fin du quinquennat, le président de la République a opposé un cinglant démenti. Non seulement le choix d'une politique de l'offre n'est pas remis en cause, mais il est même amplifié. C'est du moins ce qui ressort du discours prononcé lundi par François Hollande au Conseil économique, social et environnemental (Cese), lors de la présentation de ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi. Des annonces qui «vont dans le bon sens», a d'ailleurs réagi le responsable du Medef, Pierre Gattaz, qui attend néanmoins «de voir des mesures concrètes». Tour d'horizon des quatre principales.

Un nouveau contournement des 35 heures

La piste est encore imprécise, mais préfigure une nouvelle possibilité de déroger à la durée légale. Hollande a ainsi suggéré, à la surprise générale, que les accords d'entreprises puissent «fixer les modalités d'organisation du temps de travail, sans remettre en cause la durée légale, en permettant par exemple de fixer le taux de majoration ou le nombre d'heures supplémentaires, ou de moduler davantage le temps de travail au-delà même de l'année». Ce que cela changerait ? Aujourd'hui, les heures sup sont majorées de 25 %. Mais un accord collectif d'entreprise ou de branche peut prévoir une rémunération plus faible, avec un taux qui ne peut toutefois pas être inférieur à 10 %. La proposition de Hollande signifie-t-elle qu'employeurs et salariés pourront, par accord collectif, descendre en dessous de ce plancher ? Et si oui, jusqu'à une majoration symbolique - 1 %, par exemple - qui viderait de sa substance la notion même de durée légale de temps de travail ? A l'Elysée, on souhaite dédramatiser : «C'est une piste parmi d'autres, mais ce n'est pas tranché,

glisse-t-on dans l'entourage de Hollande. Ce sujet reste d'ailleurs largement théorique : l'actuelle possibilité d'abaisser à 10 % la majoration des heures sup n'est presque pas utilisée.» Une autre source proche du dossier parle d'un seuil abaissé à 5 %. La ministre du Travail, de son côté, assure vouloir «conserver le plancher de 10 %».

Autre annonce surprise : la modulation du temps de travail «au-delà même de l'année». Les possibilités de l'adapter par accord collectif sont pourtant déjà nombreuses. Leur but est de neutraliser le paiement de la majoration des heures sup en faisant se compenser périodes hautes et périodes basses d'activité. Le Président semble donc vouloir étendre le champ de cette fluctuation, qui pourrait se faire d'une année sur l'autre. Et ouvrirait ainsi la voie à une neutralisation plus importante encore du paiement des heures sup.

Point plus technique, mais pas moins important : les accords collectifs pourraient «s'imposer au contrat de travail» quand ils sont «conclus dans l'intérêt de l'emploi». Ce qui signifie que le refus individuel du salarié de se voir appliquer l'accord ne conduirait plus à un licenciement économique, comme cela a lieu aujourd'hui dans la plupart des cas, mais à un licenciement personnel, beaucoup moins protecteur. Plus précisément, «un licenciement "sui generis"», explique l'entourage de Hollande. Une disposition prévue à l'époque par la loi sur les... 35 heures, afin de favoriser sa mise en œuvre. Par ailleurs, ce type de licenciement pourrait s'appliquer «à tous les accords qui touchent à l'emploi, et pas uniquement aux "accords de maintien de l'emploi", tels que prévus par la loi de juin 2013», ajoute encore un proche du Président.

Une sécurisation du CICE

«Ma volonté, et je l'ai annoncé dès 2014, c'est de transformer aussi vite que possible le CICE [réduction d'impôt correspondant à 6 % de la masse salariale des entreprises, ndlr] en baisse définitive des cotisations sociales», a expliqué Hollande. L'objectif est clair : pérenniser «la diminution des charges de manière à ce qu'il n'y ait pas de doute sur l'engagement qui a été pris», mais aussi généraliser «l'allègement du coût du travail à l'ensemble des activités du pays». Fini les menaces émises par certains à gauche sur le dispositif, ces 20 milliards de réduction de prélèvements seront désormais acquis. Et viendront rejoindre les 10 milliards de baisse de

cotisations sociales du «pacte de responsabilité».

En revanche, là où les patrons ont un petit peu de souci à se faire, c'est sur le dernier volet de réduction d'impôts prévue pour 2017. La réunion d'évaluation du pacte qui aura lieu à la fin du mois pourrait ouvrir la voie à une remise en cause des ultimes baisses d'impôts prévues sur le quinquennat, et notamment le dernier volet de la suppression de la C3S, prélèvement dû par les grandes entreprises.

Une aide à l'embauche dans les PME

En attendant le «basculement du CICE en baisse définitive de charges», qui devrait durer deux ans, une nouvelle aide est mise en place. Une prime annuelle de 2 000 euros sera ainsi versée à toute PME de moins de 250 salariés qui recrutera un salarié, payé entre 1 et 1,3 fois le Smic, en CDI ou en CDD d'au moins six mois. Et ce pendant deux ans à compter de l'embauche, qui devra avoir lieu entre ce mardi et le 31 janvier 2016. Deux années, donc, au cours desquelles les employeurs seront totalement exonérés de cotisations patronales : ce nouveau coup de pouce financier couvrira en effet entièrement le reliquat des cotisations dues par les employeurs, une fois encaissés tous les allègements, notamment ceux prévus dans le pacte de responsabilité au niveau du Smic.

Dans l'entourage de Myriam El Khomri, on table sur au moins 50 000 emplois créés cette année, tout en rappelant que 85 % du total des embauches aujourd'hui se font dans les entreprises de moins de 250 salariés. Un optimisme que ne partage pas Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, inquiet de voir le gouvernement continuer «ce qui ne marche pas» là où il faudrait, selon lui, «inverser cette logique d'aide aux entreprises». Même constat de Laurent Berger (CFDT), qui craint que cette aide se révèle «inefficace» et se limite surtout à «créer des effets d'aubaine». «Les mesures sans effet d'aubaine, ça n'existe pas, concède-t-on au ministère du Travail. Mais celle-ci ne fait pas partie des mesures les plus touchées par ce phénomène.»

Un plafond pour les indemnités prud'homales

Les syndicats s'y attendaient : le plafonnement des indemnités obtenues par les salariés aux prud'hommes en cas de licenciement abusif fait son retour. Pour le plus grand plaisir des employeurs, qui ne cessent d'invoquer les «difficultés liées à la rupture du contrat» pour expliquer leur frilosité à embaucher. Inscrite dans la loi Macron, puis retoquée par le Conseil constitutionnel, en août, la réforme sera finalement «parachevée», a expliqué le Président. Pour cela, un petit toilettage s'impose. Exit les différences de montants en fonction de la taille de l'entreprise, critère qui avait valu au premier projet la censure des «sages». Le nouveau barème ne sera basé que sur l'ancienneté du salarié. Reste à savoir quel seuil sera retenu. Pour l'heure, motus sur le sujet. Mais la semaine dernière, à la sortie de son rendez-vous à Matignon, la CGPME croyait savoir que ce dernier pourrait tourner autour de celui initialement prévu pour les PME. Ce que le gouvernement refuse de confirmer.

Mais la mesure agace au-delà des représentants des salariés. A commencer par le Syndicat des avocats de France (SAF), qui s'est fendu d'une lettre à Valls et à El Khomri : «Nous craignons qu'à force de vouloir sécuriser les entreprises, vous mettiez en place un système privant les salariés ou leurs représentants de tout recours dans bien des cas.» Difficile, en effet, d'imaginer que les salariés se lancent dans de longues procédures devant les juges prud'homaux, s'ils ont pour toute perspective celle d'obtenir une indemnité au rabais.

Les autres mesures

La formation de 500 000 chômeurs en 2016, qui devrait faire disparaître de nombreux demandeurs d'emplois des chiffres les plus médiatisés du chômage, sera mise en œuvre immédiatement. Ce n'est «pas une mesure conjoncturelle ou un artifice statistique», assure François Hollande. Au menu : une offre supplémentaire d'accueil de 280 000 places assurée par les professionnels de la formation, 50 000 contrats de professionnalisation, 70 000 à 100 000 accompagnements à la création d'entreprise et des «préparations opérationnelles à l'emploi» visant à adapter les compétences d'un candidat à un poste de travail. Reste à définir, «branche par branche, région par région», les besoins des entreprises et les secteurs prioritaires. Un travail engagé depuis un mois, assure le gouvernement. Coût pour l'Etat

: un milliard d'euros, auxquels s'ajouteront 80 millions des partenaires sociaux puisés dans le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels. Le gouvernement veut aussi convaincre les régions de faire un effort.

L'apprentissage, «filière de réussite», sera développé en permettant l'entrée dans le dispositif à tout moment de l'année. L'Etat s'engage à créer «1 000 postes» d'ici à 2017, affectés aux formations en alternance. Le gouvernement est par ailleurs «prêt à modifier la loi si nécessaire» pour «étendre les compétences des régions» sur la formation et l'apprentissage.

La prochaine renégociation de l'assurance chômage, selon Hollande, doit être «l'occasion de revoir un certain nombre de règles et de réorienter les financements» pour «accompagner le retour vers l'emploi» : la durée d'indemnisation, «la plus longue d'Europe», là où la «durée de formation des chômeurs est la plus courte», semble dans le viseur.

Luc Peillon , Amandine Cailhol



LAPRESSEENREVUE.EU

II) Un vrai plan pour l'emploi suppose de rompre avec la financiarisation

Par Pierre Khalifa

Les mesures annoncées par François Hollande relèvent des recettes éculées du néolibéralisme pour qui le coût du travail et les freins aux licenciements seraient les principaux obstacles à la création d'emplois. La formation des chômeurs est alors présentée comme la condition pour que ceux-ci retrouvent un emploi.

Les mesures annoncées par François Hollande relèvent des recettes éculées du néolibéralisme pour qui le coût du travail et les freins aux licenciements seraient les principaux obstacles à la création d'emplois. La formation des chômeurs est alors présentée comme la condition pour que ceux-ci retrouvent un emploi. Nous ne reviendrons pas ici sur ces fariboles qu'un récent point de vue (<http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/chomage-le-mirage-de-la-formation-pour-tous-541242.html>) a de nouveau parfaitement démonté. Comme on ne peut penser que le président de la République puisse y croire lui-même, il est probable que ces mesures ne visent pas à s'attaquer au chômage, mais aux chiffres du chômage, ce traitement statistique permettant à François Hollande d'afficher la fameuse inversion de courbe qui lui permettrait de se présenter en 2017.

Pourtant, il serait possible de mettre en œuvre une nouvelle logique pour l'emploi. Les entreprises sont aujourd'hui guidées par une logique financière visant à maximiser « la création de valeur pour l'actionnaire ». Cette financiarisation touche aussi les PME qui, pour la plupart, sont prises dans une chaîne de sous-traitance et soumises aux exigences de leur donneur d'ordre. Le bilan de ces trente dernières années est éloquent. Le chômage et la précarité ont grandi alors que la part des salaires dans la valeur ajoutée baissait de 5 à 8 points selon que l'on prend comme référence 1972 ou 1982, soit une baisse comprise entre 100 et 160 milliards d'euros par an en valeur actuelle. De plus, l'investissement productif a progressé très modérément, alors qu'exploisaient les placements financiers, les exportations de capitaux, les rachats d'actions et la part des dividendes dans le

PIB. L'emploi est, dans ce cadre, une simple variable d'ajustement.

S'attaquer vraiment au chômage et à la précarité suppose de rompre radicalement avec ce type de logique. La mesure préalable est donc d'abord de soustraire les entreprises à cette logique financière et de favoriser l'investissement productif aux dépens de la rente. Des mesures fiscales doivent permettre de pénaliser la distribution des profits non réinvestis et taxer fortement les dividendes et les revenus des dirigeants pour instaurer, de fait, un revenu maximal. Une autre possibilité pourrait être de plafonner les dividendes versés aux actionnaires. Il faut, d'autre part, interdire aux entreprises de racheter elles-mêmes leurs propres actions et instaurer un temps minimal avant de pouvoir revendre ses actions.

L'investissement productif doit être tourné vers les besoins sociaux à satisfaire et permettre d'engager la nécessaire transition écologique de la société. Il faut donc, par un contrôle social des banques, en finir avec les conglomérats financiers et avec l'action d'un pôle financier public, réorienter le crédit vers des investissements qui répondent à des critères écologiques et sociaux. De plus, des mesures spécifiques de crédit pour alléger les charges financières des PME doivent être mises en œuvre.

Depuis des années, les services publics ont été systématiquement affaiblis. Or, le développement des services publics est une condition absolument nécessaire pour que l'investissement des entreprises puisse se déployer efficacement pour satisfaire les besoins sociaux et réduire les inégalités. Le développement de l'emploi public est donc absolument primordial, ce qui suppose une réforme fiscale d'ampleur qui combine justice sociale et nouveaux moyens donnés à la puissance publique. De plus, le développement de nouveaux « communs », en particulier dans la connaissance, peut permettre de développer une économie du partage créatrice d'emplois.

La réorientation de l'investissement productif aura des conséquences sur les salarié-es. Produire autrement et autre chose nécessitera sans aucun doute des reconversions et des fermetures d'entreprises. Il faut donc protéger les salariés, promouvoir leurs capacités. La mise en place d'un statut du salarié, d'une sécurité sociale professionnelle doit permettre que le salarié puisse bénéficier du maintien de sa rémunération, de sa protection sociale et d'une formation

professionnelle lui garantissant de retrouver un emploi équivalent à celui qui était le sien. Cette mesure pourrait être financée par les ressources actuelles de l'indemnisation chômage, auxquelles viendrait s'adjoindre une cotisation sociale spécifique. De nouveaux droits pour les salariés dans l'entreprise complèteraient cette mesure. Ainsi les élus représentants les personnels devraient se voir doter d'un droit de veto, de contre-propositions avec des moyens financiers à l'appui en cas de reconversion et de restructuration des entreprises. La législation sur le temps partiel doit être revue pour permettre à tous les salariés qui le désirent, essentiellement des femmes, de travailler à temps plein.

Enfin il faut reprendre le mouvement historique de réduction du temps de travail (RTT). Puisqu'il s'agit d'accueillir de nouveaux actifs et de résorber le chômage, la RTT est absolument nécessaire aujourd'hui, en permettant de découpler l'effet de l'activité économique sur l'emploi, tout autant qu'elle l'a été dans le passé. Ainsi, la productivité horaire a été multipliée par 15 au cours du 20ème siècle alors que la production ne l'était que par 10. Dans la même période, le temps de travail a été divisé par deux et l'emploi multiplié par 1,3. Mais la RTT répond aussi à une nécessité sociale, celle de ne pas perdre sa vie à la gagner, d'avoir du temps pour soi, pour les autres, de pouvoir ainsi mieux participer à la vie de la cité et permettre d'instaurer un partage des tâches familiales égalitaire entre hommes et femmes. Alors que la durée effective du travail est aujourd'hui, pour un salarié à temps plein, de plus de 40 heures, il est grand temps que la RTT soit mise à l'agenda des politiques économiques.

Cette nouvelle logique pour l'emploi suppose évidemment de rompre avec les politiques menées ces dernières décennies et aggravées par le gouvernement actuel. Elle suppose aussi pour voir le jour que les questions économiques sortent du cercle étroit d'experts autoproclamés pour que la société puisse s'en emparer. L'économie n'a jamais cessé d'être politique et la politique c'est avant tout se réappropriier les sujets qui concernent nos vies et de pouvoir de choisir en toute connaissance de cause.

Emploi : Jean-Pierre Raffarin « profondément déçu » par le gouvernement

Jean-Pierre Raffarin ne fait pas partie des plus enthousiastes vis-à-vis du plan de mesures annoncées par le Président de la République. « Je l'ai trouvé décevant » juge l'ancien Premier ministre. « On sort les vieilles recettes, on fait des dépenses plutôt que des réformes. » Et de rappeler le travail des sénateurs : « On a un certain nombre de mesures sur la défiscalisation des heures supplémentaires, sur la régionalisation des politiques de l'emploi, on a un certain nombre de propositions qui ont déjà été votées par les sénateurs en première lecture de la loi Macron. Elles sont prêtes ! Pourquoi le président ne les prend pas ? » s'interroge-t-il.

« Je pense qu'il y a dans le gouvernement un certain nombre qui voulaient faire une politique de l'offre mais le gouvernement est revenu à la vieille politique de la demande. Le problème, c'est de créer des emplois et ensuite d'aider les entreprises à former. »

Y-a-t-il donc un clivage au sein du gouvernement sur ce sujet ? « Je pense qu'il y a toujours eu au sein du parti socialiste des sociaux-démocrates, proches de la tendance libérale et des socialistes purs et durs avec l'idée que la finance c'est l'ennemi, il y a toujours une cette fracture » affirme Jean-Pierre Raffarin.

C'est donc la fin d'une courte entente entre l'ancien Premier ministre et le gouvernement. « On a été profondément déçu qu'à la suite des élections régionales, qu'il n'y a pas un vrai sursaut à la hauteur. Il fallait avoir des résultats, tant que le gouvernement aura cette politique, il n'y en aura pas. »

publicsenat.fr

III) Pour Les Républicains, le plan de Hollande pour l'emploi est un « mensonge éhonté »

Le Monde.fr avec AFP et Reuters



François Hollande présente ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi, le 18 janvier 2016 au Conseil Economique Sociale et Environnemental. JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/FRENCH-POLITICS POUR "LE MONDE"

De nouvelles mesures pour soutenir l'emploi dans les petites et moyennes entreprises (PME), cinq cent mille formations supplémentaires en faveur des demandeurs d'emploi, une simplification de la rupture du contrat de travail... Le président François Hollande a dévoilé les mesures de son plan de lutte contre le chômage, lundi 18 janvier, lors de ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi. Des annonces qui n'ont pas convaincu l'opposition, mais qui ont été saluées par le patron du Mouvement des entreprises de France (Medef).

Pour l'opposition, un « mensonge éhonté »

Eric Woerth, responsable du projet des Républicains (LR), a jugé que le plan de formation de cinq cent mille chômeurs proposé par M. Hollande n'est « pas réaliste ». « Cette annonce est un mensonge éhonté, car il n'y aura pas cinq cent mille postes disponibles à l'issue

des formations », a déclaré ce lieutenant de Nicolas Sarkozy, craignant « le retour à Pôle emploi le jour d'après ».

« François Hollande inverse les facteurs : il veut former sans emplois, alors qu'il faudrait augmenter la croissance. Comme c'est un leurre, cela risque d'accélérer la désespérance des Français. »

Pour Eric Ciotti, député LR, il s'agit là de « l'ultime tentative de François Hollande pour masquer la faillite de sa politique et sauver sa candidature » :

« Ce plan s'attaque à la courbe du nombre de demandeurs d'emploi par un traitement social du chômage dont il reviendra une nouvelle fois aux Français de payer une addition de plus de 2 milliards d'euros, sans jamais s'attaquer à la racine du mal. »

Philippe Vigier, président du groupe Union des démocrates et indépendants (UDI) à l'Assemblée nationale, dénonce un plan « sans envergure » qui ne « permettra pas de lever les freins à la compétitivité de nos entreprises » :

« Pire, les annonces sur le soutien à l'apprentissage, à la formation professionnelle ou à l'entrepreneuriat font craindre une tentative de faire diminuer artificiellement les chiffres du chômage, en sortant les demandeurs d'emploi des relevés mensuels du chômage. »

La gauche pour un patronat « responsable »

Le Parti socialiste (PS) a dit appuyer les mesures en faveur de l'apprentissage et l'aide à la création ou à la reprise de très petites entreprises (TPE), tout en rappelant que toutes les réformes engagées devaient « garantir plus de protection pour les salariés et assurer plus de liberté pour les entrepreneurs » :

« Le pacte de responsabilité est toujours en cours. Le CICE [crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi], les allègements de charges doivent être ciblés vers l'investissement et l'emploi. Ce qui n'est pas le cas dans de nombreuses professions. Le patronat doit être responsable et respecter ses engagements. »

Julien Bayou, porte-parole d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV), s'est lui montré très critique vis-à-vis du plan présenté par le président de la République :



Julien Bayou @julienbayou
Prime à l'embauche ou facilitation des licenciements...
Merveilleux responsables politiques qui n'ont jamais embauché ni été licenciés....
12:23 - 18 Janv 2016

Les syndicats divisés

Le Medef satisfait

Pierre Gattaz, le patron du Medef, a salué ce plan, estimant notamment que la transformation du CICE en baisse définitive de charges en 2017 était une bonne chose :

« Ces mesures vont dans le bon sens, il faut les appliquer le plus vite possible. »

Seul « grand regret » de M. Gattaz, « l'absence de modification du contrat de travail », l'exécutif n'ayant pas retenu sa proposition de contrat CDI «

« agile », soit plus facile à rompre.

La CFDT mitigée

Laurent Berger, secrétaire général de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), s'est dit favorable à certaines mesures, telles que la formation des chômeurs et le compte personnel d'activité, mais hostile à d'autres, notamment le plafonnement des indemnités prud'homales et la prime pour les PME.

La CFE-CGC peu convaincue

Pour Carole Couvert, de la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC), le plan de formation des demandeurs d'emploi est « bien » mais « pas suffisant » : « Ce n'est pas la formation qui va relancer l'emploi. Le gouvernement doit à un moment donné soutenir les ménages avec une vraie révision de la fiscalité pour redonner du pouvoir d'achat. » Pour le syndicat des cadres, le gouvernement doit « aussi travailler sur l'insertion des jeunes diplômés et le maintien dans l'emploi des seniors ».

lemonde.fr

IV) Patrick Balkany mis en examen pour déclaration mensongère sur son patrimoine

Le député-maire Les Républicains de Levallois avait déjà été mis en examen en octobre 2014, notamment pour fraude fiscale, corruption passive et blanchiment de fraude fiscale .



Par Francetv info avec AFP

Alors qu'il était déjà mis en examen pour fraude fiscale, corruption passive et blanchiment de fraude fiscale, la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) avait saisi la justice en mai 2015, concernant les déclarations de patrimoine de Patrick Balkany. Les investigations ont mené à la mise en examen du député-maire Les Républicains de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), vendredi 15 janvier, pour déclaration mensongère sur son patrimoine, d'après une source proche de l'enquête citée par l'AFP mardi 19 janvier. Son avocat, Grégoire Lafarge, a réagi en dénonçant "une violation réitérée du secret de l'instruction" et "un acharnement qui n'a plus rien de juridique".

La justice le soupçonne d'avoir omis de déclarer ou d'avoir sous-évalué certains de ses biens. En mai 2015, la HATVP, chargée de contrôler les revenus des élus, avait pointé du doigt les déclarations 2012 et 2014 de Patrick Balkany et de son épouse Isabelle, vice-présidente du conseil général des Hauts-de-Seine.

Montres de luxe et usufuit d'une résidence

La HATVP avait fait état d'"un doute sérieux quant à l'exhaustivité, l'exactitude et la sincérité de leurs déclarations de situation patrimoniale, du fait de la sous-évaluation manifeste de certains actifs et de l'omission de biens mobiliers et immobiliers".

Europe 1 avait avancé que Patrick Balkany aurait déclaré un patrimoine de 90 000 euros, omettant notamment de signaler trois montres de luxe d'une valeur de 40 000 euros. Il aurait également sous-évalué de 60% ses parts dans sa résidence de Giverny (Eure), que le couple a léguée à ses enfants mais dont il garde l'usufruit, représentant plusieurs centaines de milliers d'euros.

Comme le détaille la HATVP sur son site, "la loi prévoit que le fait pour un déclarant d'omettre de déclarer une partie substantielle de son patrimoine ou de ses intérêts ou d'en fournir une évaluation mensongère est puni de trois ans de prison et de 45 000 euros d'amende".

V) Sarkozy tente de se relancer avec un livre sur ses "erreurs" et "réussites"



Nicolas Sarkozy lors d'une conférence à Abu Dhabi, le 13 janvier 2016, Nadège PULJAK

Nicolas Sarkozy, plombé par de très mauvais sondages, y compris à droite, et distancé par Alain Juppé, tente de se relancer avec la publication d'un livre dans lequel il décrypte ses "erreurs" et "réussites".

A moins d'un an de la primaire à laquelle il va concourir, l'ex-chef de l'Etat, qui ambitionne de le redevenir, veut s'adresser directement aux Français pour leur livrer sa part de vérité. "J'ai souvent l'impression qu'on écrit sur moi une vie ou des journées qui ne sont pas les miennes", confiait-il à des journalistes il y a un an.

Le président des Républicains sort donc un nouveau livre le 25 janvier, à trois jours de ses 61 ans, intitulé "La France pour la vie" (éd. Plon). "Ce qui a manqué ces dernières années à Nicolas Sarkozy, c'est le lien direct avec les Français, sans intermédiaire, sans médiateur", a expliqué Guillaume Peltier mardi sur LCP.

C'est ce lien que l'ex-président tente d'établir à travers son ouvrage, préparé en toute discrétion (pas de fuites avant ces derniers jours) depuis "plusieurs mois", selon son entourage. Il s'agit d'"un livre personnel, pas un programme. C'est un retour d'expérience. Il y a des souvenirs, revient sur les moments importants de sa carrière, de sa vie personnelle également", affirme-t-on sans plus de précisions.

Il n'y aura pas de publications de bonne feuilles ou de "best of", "ça n'aurait pas de sens". Sauf la quatrième de couverture, publiée par M. Sarkozy sous forme de message lundi sur sa page Facebook.

"J'ai voulu faire cet effort d'aller chercher, au fond de moi, ma vérité sur mes erreurs comme sur mes réussites. Je veux vous dire, sans façon, sans artifice, ce que j'ai vraiment fait, et ce en quoi je crois pour l'avenir", écrit-il.

C'est évidemment au rayon des "erreurs" que l'ancien président est attendu à gauche mais aussi à droite, où certains, à l'instar de Bruno Le Maire mardi sur Europe 1, estiment que "la France a besoin de passer à autre chose et de tourner la page".

- Montrer qu'il a 'compris de la défaite' -

Dans son camp, au fil des mois, la liste de ceux qui l'appelaient au "devoir d'inventaire" s'est allongée, de Jean-Pierre Raffarin, Patrick Devedjian, Laurent Wauquiez (aujourd'hui numéro deux de LR), Valérie Pécresse, à Hervé Mariton ou Jean-François Copé. "On ne peut pas revenir uniquement pour un désir de revanche", prévenait déjà le député Thierry Mariani avant le retour de Sarkozy fin 2014.

Le retour sur ses "erreurs" n'est pas un exercice auquel il se plie facilement. "Mon caractère ne me porte pas à revenir en arrière", avouait-il en septembre dernier, à un panel de lecteurs du Parisien.

Seul "regret" concédé : celui d'avoir lancé le fameux "casse-toi pauvre con" à un homme qui l'avait insulté au salon de l'Agriculture. De nombreux Français lui avaient alors reproché d'abaisser la fonction présidentielle.

Revient-il dans son livre sur sa "droitisation", ses relations avec Patrick Buisson, son ancien conseiller que Nathalie Kosciusko-Morizet a comparé à Charles Maurras, ou sur la Libye ? Sur ce dernier point, il a toujours assumé avoir "empêché de faire couler des rivières de sang", comme le fils Khadafi l'avait prédit, et supporte mal d'avoir à s'en expliquer.

Autre sujet peut-être abordé, à l'heure où quatre de ses proches viennent d'être mis en examen : l'affaire Bygmalion, qui ne serait, selon Jérôme Lavrilleux, l'un de ses principaux protagonistes, que "l'affaire des comptes de campagne de Sarkozy".

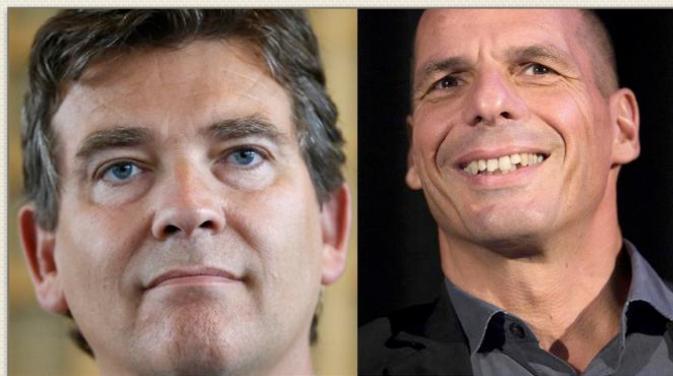
Il est probable qu'avec ce livre - "pas fait pour qu'on l'achète" mais "pour qu'il y ait des pages de papier sur le retour", dicit Bruno Le Roux, patron des députés PS-, Nicolas Sarkozy, à la

peine dans les sondages (80% des Français ne veulent pas de son retour), devancé par Alain Juppé, même par les sympathisants des Républicains, espère convaincre ses lecteurs qu'il a "compris de la défaite", comme il le disait aux lecteurs du Parisien.



VI) Soldats de l'anti-austérité : Varoufakis-Montebourg, ceux qui misaient sur l'Europe pour mieux revenir chez eux ?

Yanis Varoufakis, ancien ministre des Finances en Grèce lance son mouvement européen anti-austérité, rejoint par l'ancien ministre des Finances français, Arnaud Montebourg. Si le message porté par sa nouvelle formation politique peut être audible en Europe aujourd'hui, ce n'est pas le cas en France.



Eddy Fougier

Eddy Fougier est politologue, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris). Spécialiste des mouvements de contestation de la mondialisation, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ces thèmes : Dictionnaire analytique de l'altermondialisme (Ellipses, 2006), L'Altermondialisme (Le Cavalier bleu, 2008).

Plus récemment, il a publié *Thèmes essentiels d'actualité en QCM* (2000 QCM) aux éditions Ellipses (2012) ou encore *Parlons mondialisation* (La Documentation française, 2012)

Eddy Fougier est chargé d'enseignement dans plusieurs écoles, notamment Audencia Nantes – Ecole de management, l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, l'Institut européen des hautes études internationales (IEHEI, Nice) et l'Institut supérieur de formation au journalisme (ISFJ, Paris).

Atlantico : Arnaud Montebourg et Varoufakis lance ensemble un mouvement européen anti-austérité. Le message porté par ce mouvement est-il audible à l'échelle européenne ?

Eddy Fougier : Je crois effectivement, qu'il y a une tendance européenne à ce que les discours anti-austérité soient particulièrement audibles en ce moment. Nous avons pu le constater récemment avec Podémos en Espagne, Siriza en Grèce, et puis le parti travailliste en Grande-Bretagne.

Les voies anti-austérité se font entendre partout dans les différents pays européens et y compris chez les frondeurs.

Une vraie dynamique entreprise il y a quelques années offre une place à prendre sur ce terrain. En outre, ces discours sont bien repris par les médias. A travers ce mouvement, Varoufakis montre vraiment sa volonté de concrétiser le capital politique qu'il a su faire fructifier depuis qu'il a été nommé ministre de l'économie, et puis à fortiori, depuis sa démission.

Il critique le système. C'est un économiste très bon client pour les médias. De fait son mouvement peut être particulièrement audible.

Et à l'échelle française ?

Arnaud Montebourg est dans la même logique que Varoufakis, mais version française. Il se présente comme le chantre de l'anti-austérité. Savoir si le message porté par ce mouvement est crédible à l'échelle de la France est une grande question. A l'échelle européenne, nous voyons Podémos, Siriza, la Grande-Bretagne, mais lorsque nous analysons en France, les résultats des départementales, des européennes, des régionales... nous voyons que les voix du Front de gauche, additionnées à celles d'EEVL ne donnent pas un résultat conséquent.

Le message porté par ce mouvement, comme quoi le gouvernement ne serait pas suffisamment à gauche et serait trop austéritaire ne prend pas en France pour différentes raisons.

Nous pouvons observer ailleurs des circonstances singulières : l'Espagne et la Grèce sont des états qui ont été beaucoup plus touchés par la crise que la France. Quoique nous puissions dire, la France n'est pas dans une situation de crise aussi

profonde. Concernant la Grande Bretagne, il s'agit d'un retour de balance historique par rapport blairisme. Ces raisons sont propres à des circonstances singulières que nous ne retrouvons donc pas en France. Au delà de la critique de l'austérité, ce mouvement traduit également une critique du système. Or, en France aujourd'hui, la contestation du système est un message qui marche mieux à l'extrême droite - comme au FN - qu'à l'extrême gauche.

C'est une réalité nette et connue.

Tous ces éléments font que le message porté par ce mouvement peut être audible à l'échelle de l'Europe mais pas en la France.

En quoi les résultats des élections de 2017 peuvent-ils changer la donne ? Est-ce un moyen pour Arnaud Montebourg de retrouver une place crédible en politique ?

Tout à fait. Si François Hollande perd les élections présidentielles, cela pourrait totalement changer la donne. Il pourrait y avoir des règlements de compte à gauche, et de fait engendrer une montée en puissance des messages anti-austérité. D'ici là, je ne pense pas qu'Arnaud Montebourg soit une menace pour deux raisons :

- sa trajectoire politique n'est pas très claire.
- c'est un personnage isolé. Il n'a pas de clan, ni de cercle. C'est un homme seul.

Il peut néanmoins à plus long terme avoir un avenir politique et être entendu, car il a une certaine image et une notoriété. Si le mouvement de Varoufakis se projette à moyen long terme, il a besoin d'alliés comme Montebourg. Récemment, un sondage l'annonçait devant François Hollande, néanmoins je ne pense pas qu'il en soit là. Arnaud Montebourg est le roi de la gesticulation. Honnêtement j'ai du mal à comprendre quel est son objectif et son ambition. D'un côté, il arrête la politique, de l'autre, il en fait sans en faire ... J'ai du mal à comprendre l'animal politique caché derrière lui. Le point commun entre Arnaud Montebourg et Varoufakis est qu'ils aiment la lumière et être sous les projecteurs des médias.

Que Varoufakis monte un mouvement, cela ne m'étonne pas nécessairement vu la visibilité médiatique qu'il a cherché à avoir après sa démission assez spectaculaire du poste de ministre de l'économie en Grèce. Il a publié plusieurs ouvrages, maintenant il monte son

son mouvement...



LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue